

Note de la présidence

Bilan des débats

Les 20 et 21 juillet 2007, les ministres de l'UE chargés de la compétitivité, les ministres des pays invités, l'Islande et le Liechtenstein, ainsi que le vice-président de la Commission européenne, Gunter Verheugen, se sont réunis à Lisbonne sous la présidence du ministre de l'Economie et de l'Innovation du Portugal, Manuel Pinho.

Cette réunion informelle a porté sur la politique des PME et sur la politique industrielle ; des thèmes majeurs pour la compétitivité des entreprises européennes et dans le contexte de l'approfondissement de l'Agenda de Lisbonne.

Au cours du dîner-débat, le 20, la réflexion s'est centrée sur le thème : "La croissance de l'UE: phénomène cyclique ou structurel ?", à partir de la présentation du professeur Francesco Giavazzi, du MIT et de l'Université Bocconi, invité pour l'occasion.

Le débat a permis de conclure que les performances récentes de la croissance économique de l'UE, par rapport aux Etats-Unis, est dans une certaine mesure le résultat de changements structurels, assortis de l'impulsion décisive inhérente à l'Agenda de Lisbonne, qui mérite d'être consolidée à l'horizon 2008-2010.

La politique des PME a constitué le thème de la première session, le 20 juillet après-midi.

Ce débat s'est déroulé dans le contexte de la révision intercalaire de la politique des PME, annoncée par la Commission. Le document préparé par la présidence portugaise a servi de base à la discussion, en mettant l'accent sur quatre points principaux :

1. Innovation du financement ;
2. Règlements mieux ajustés ;
3. Internationalisation ;
4. Efficacité énergétique.

Les quatre études de cas présentées, concernant des entreprises d'excellence, ont témoigné des voies et moyens permettant de renforcer la compétitivité des PME sur le marché mondial.

La réflexion a abordé les aspects les plus importants de la politique des PME, signalés dans le document de la présidence, dans le but de dégager le potentiel des entreprises dans une optique de croissance et d'emploi, en s'inspirant du principe « Think Small First » - pensons avant tout petit.

L'innovation quant au financement, l'internationalisation et une meilleure réglementation constituent des éléments-clés de la compétitivité des PME. Les ministres et le vice-président Verheugen ont établi qu'il fallait affiner les outils mis à la disposition des PME, afin qu'elles puissent dégager leur potentiel d'innovation, de croissance et d'internationalisation sur le marché mondial et qu'elles soient à même de s'adapter aux exigences croissantes de domaines tels que l'énergie et l'environnement.

Dresser l'inventaire et échanger les meilleures pratiques dans le domaine du financement des PME constitue, en particulier, un instrument indispensable d'une politique vigoureuse à l'intention des entreprises.

Un large consensus est ressorti quant au rôle du Conseil compétitivité dans le suivi des développements de la politique des PME. Le vice-président de la Commission a invité le Conseil à évaluer les effets que les autres politiques ont sur la compétitivité des PME.

La présidence a souligné l'importance dont cette discussion se revêt pour la préparation, par la Commission, de la révision intercalaire de la politique des PME. Celle-ci tiendra compte des résultats du présent débat dans le projet de conclusions qui sera présenté au Conseil compétitivité.

Le thème de la seconde séance, le 21 juillet, a porté sur la politique industrielle.

Dans le contexte de la révision intercalaire de la politique industrielle énoncée dans la communication de la Commission, de juillet 2007, le débat s'est centré sur les aspects de la durabilité, comme proposé dans le document de la Présidence portugaise.

Les changements climatiques et la dépendance énergétique exigent des réponses quant à l'exploitation des options technologiques associées à ces questions. Parallèlement, elles supposent une mutation des modes de production et de consommation, ainsi qu'une redéfinition du socle concurrentiel de l'industrie européenne.

Pour illustrer cet encadrement stratégique, les ministres ont pu suivre la présentation d'une étude élaborée par la société McKinsey portant sur les industries de base forestière, une filière confrontée à maints défis, y compris l'accès aux matières premières. Pour relever ces défis, l'UE et les Etats-membres devront veiller à une approche intégrée entre les politiques industrielle, environnementale, énergétique, agricole et commerciale.

Les ministres ont échangé des points de vue sur les trois piliers fondamentaux pour la durabilité de la politique industrielle :

1. Accélérer l'innovation et la création de marchés-pilotes ;

2. Exploiter tout le potentiel du marché intérieur européen visant à créer des marchés pour les produits, les services et les technologies durables du point de vue environnemental ;
3. Explorer les avantages "*first mover*" pour exporter le savoir-faire de l'UE relatif à l'économie à faible teneur en carbone vers les marchés extérieurs.

Certains instruments facilitateurs ou encore les possibles étapes visant la transition vers une industrie à faible teneur en carbone, qui permettrait à l'Europe de prendre les devants sur les marchés mondiaux, ont aussi fait l'objet de discussions.

Les ministres ont convenu que la promotion de marchés-pilotes pour les produits et les services à basse teneur en carbone et efficaces du point de vue énergétique, constituent un important levier de transition pour une économie à faible teneur en carbone ; ils attendent les résultats des travaux menés par la Commission sur cette matière.

Les délégations considèrent que l'emploi de la politique de produit constitue un apport considérable en termes de compétitivité et de durabilité des entreprises. Dans ce cadre, les priorités se situent au niveau de l'accès aux marchés publics, notamment pour favoriser les PME, et de la promotion de l'éco-design, de la normalisation, de l'étiquetage et d'une meilleure réglementation au titre des règles environnementales.

Tout en reconnaissant que la stratégie relative à industrie européenne durable doit s'appuyer sur des instruments de la politique extérieure de l'UE, les délégations ont débattu de la contribution des accords sectoriels multilatéraux et bilatéraux visant à créer des marchés à l'exportation pour les produits, les technologies et les services de pointe, environnementalement durables. La majorité des délégations a estimé que de tels accords constituent un outil essentiel pour que les entreprises profitent des avantages du "first-mover" – précurseur – face à la concurrence mondiale.

Les délégations ont convenu d'un Plan d'action qui intégrera les instruments appropriés visant à mettre en place les conditions favorables à la promotion de la durabilité et de la compétitivité des entreprises européennes, en l'articulant avec d'autres initiatives communautaires, notamment celles qui ont trait aux PME.

La présidence accueille favorablement cette proposition et encourage la Commission à la présenter au Conseil dans les meilleurs délais.

La présidence fera état des résultats de ce débat dans le projet de conclusions qu'elle soumettra au Conseil compétitivité.